

Journée européenne de sensibilisation à la violence contre les médecins et les professionnels de la santé **Sortons du silence et agissons !**

Témoignages des médecins libéraux franciliens

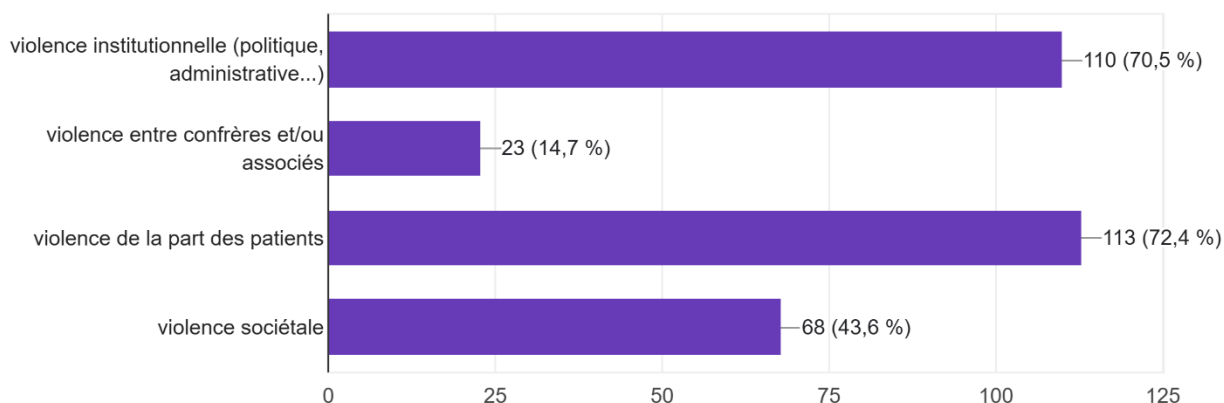
A l'occasion de la Journée européenne de sensibilisation à la violence contre les médecins et les professionnels de santé du 12 mars, l'URPS médecins a lancé un appel à témoignages auprès des médecins libéraux franciliens.

160 médecins libéraux ont pris le temps d'apporter leurs témoignages qui reflètent leur quotidien de plus en plus exposé à ces violences.

Les médecins répondants se sentent exposés à des types d'agressions diverses venant de toute part comme en témoigne ce résultat :

À quel type de violences vous sentez-vous exposé dans votre exercice professionnel ? (plusieurs réponses possibles)

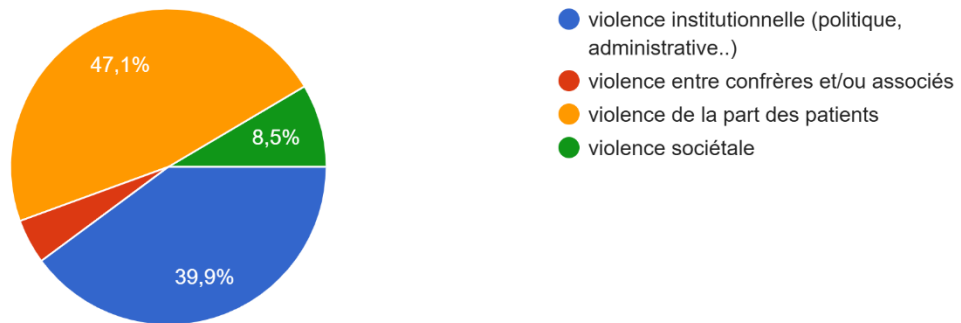
156 réponses



Pour **47 %** des médecins répondants, les actes de violences émanent principalement des patients.
Pour **39 %** des médecins ce sont les violences émanant des institutions ou administration qui sont les plus citées.

Si vous êtes exposé à plusieurs type de violence, laquelle vous semble prépondérante ? (une seule réponse)

153 réponses



Au total, ces violences ont un **retentissement sur leur exercice professionnel** pour **82 %** des médecins répondants et sur leur vie personnelle également pour **75 %** d'entre eux.

Parmi les effets déclarés par ces médecins, on note :

1. Retentissement psychique et émotionnel

- Anxiété / angoisse persistante
- Dépression / syndrome anxiodépressif
- Épuisement / burn-out
- Perte de sens, désenchantement, dévalorisation

2. Troubles du sommeil et manifestations somatiques

- Insomnies, cauchemars, troubles du sommeil
- Symptômes physiques (tachycardie, hypertension, fatigue chronique)

3. Retentissement sur la vie personnelle et familiale

- Irritabilité, tensions conjugales et familiales
- Envahissement du temps personnel
- Isolement, repli, ruminations
- Impact sur les proches (stress du conjoint, parentalité affectée)

4. Impact professionnel et trajectoire de carrière

- Doute sur la poursuite d'exercice
- Démotivation, perte d'engagement
- Modification des pratiques (refus de patients, sélection accrue)
- Arrêts d'activité et conséquences financières

69 % des médecins répondants à ce témoignage se sentent **peu aidés ou accompagnés** dans la gestion de ces violences.

Dans une situation démographique médicale particulièrement tendue, le développement des violences à l'encontre des médecins libéraux est avant tout préjudiciable à la population. L'agression d'un médecin se traduit souvent par un arrêt des consultations, temporaire ou définitif, et le climat de violence qui règne freine la dynamique d'installation de nouveaux médecins.

Les témoignages qui sont présentés révèlent des situations quotidiennes de plus en plus difficiles à gérer. Les médecins agressés ont le sentiment d'être à l'abandon.

L'URPS médecins salue :

- L'adoption de la loi visant à renforcer la sécurité des professionnels de santé du 9 juillet 2025 ;

- Le dispositif d'aide au financement de la sécurisation des cabinets libéraux de la Région ;
- La récente coordination CROM-CDOM-URPS mise en place à l'initiative de l'ARS.

Les actions préconisées par l'URPS Médecins libéraux Ile-de-France à présent sont les suivantes :

- Le développement de formations « Faire face et gérer l'agressivité et les violences » ;
- La publication du décret prévu dans la loi du 9 juillet 2025 permettant aux organisations professionnelles de déposer plainte pour le compte d'un médecin ;
- Le déploiement d'une aide personnalisée pour les médecins agressés ;
- La mise en place d'une campagne médiatique d'information et de prévention : « Pour pouvoir être soigné, protégeons nos médecins et nos soignants » ;
- La plus grande bienveillance des institutions et administrations envers avec les médecins libéraux.

L'URPS médecins rappelle l'urgence à agir pour garantir la sécurité des soignants sur le terrain et adresse à tous les confrères qui sont victimes de ces situations son plus grand soutien.

Affiche produite par l'URPS médecins libéraux Ile-de-France et disponible sur commande pour les médecins libéraux franciliens sur son site :

<https://www.urps-med-idf.org/des-affiches-pour-votre-salle-dattente/>



À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 21 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ». Plus d'informations : www.urps-med-idf.org

Contact presse :

Sylvie Courboulay, responsable communication
06 86 80 88 56 – sylvie.courboulay@urps-med-idf.org